Académie de la REUNION
Art et Bois
Lycée Jean JOLY

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE GESTION FINANCIERE DES ÉLEVES
Année 2023/2024

REMPLIR OU COCHER LES ZONES GRISEES

NE PAS REMPLIR SI VOUS ETES EXTERNES

Les inscriptions à la demi-pension ou à l'internat ne pourront pas être validées s'il reste une créance à la charge de la famille

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Nom : ……

Prénoms : ……

Adresse : ……

……

Date de naissance : ……

Tél du responsable: ……

COCHEZ LA CASE

Classe 2023/2024

❒ **BTS DRB** ❒ **BTS SCBH**

Si PRO merci d'entourer votre taille pour la commande du T-shirt réglementaire

S M L XL XXL

Régime choisi pour 2023/2024 (voir tableau des tarifs au verso/ci dessous

❒ **Demi-Pensionnaire 4jours** (Lun-Mar-Jeu-Ven) DP4J
❒ **Demi-Pensionnaire 3** jours (Lun-Mar-Jeu) DP3J

❒ J'ai pris connaissance du règlement du service de restauration et des tarifs
(Voir site du lycée http://lycee-jeanjoly.ac-reunion.fr/infos-administratives/demi-pension/)
❒ Je fournis un relevé d'identité bancaire en tant que responsable légal de l'élève (et demandeur éventuel d'une bourse)
❒ En cas de difficultés financières passagères, je peux solliciter une aide en retirant un dossier fonds social auprès de :
1 - Le bureau de l'assistante sociale du lycée 2 - Le service de gestion

La Rivière Saint Louis le : …… 2023
Nom et prénom du parent responsable, et signature : ……

FORFAIT ANNUEL 2023-2024 -à titre indicatif/légère augmentation possible en 2024
chaque FORFAIT est Payable en début de trimestre sur appel de l'établissement (envoi d'une facture)

	AOUT/DEC **2023**	JANVIER/MARS	AVRIL/ JUILLET	AOUT/DEC	TARIF ANNUEL
		2024 tarifs prévisionnels			
DP4J : 3,02 €/repas	187,24 €	96,64 €	132,88 €	187,24 €	**416,76 €**
DP 3J : 3,30 €/repas	151,80 €	79,20 €	105,60 €	151,80 €	**336,60 €**

L'inscription au service est **ANNUELLE.** **Tout TRIMESTRE commencé SERA DU en totalité.**

POUR INFO : TARIF CAFÉTÉRIA
→ **FORMULE** (Salade ou Sandwich) + dessert +boisson **: 4 euros** pour les **EXTERNES UNIQUEMENT**
→ **Recharge** de la carte **minimum 5€** pour toutes les prestations (repas, viennoiseries, boissons,…)
→ **La perte d'une carte de cantine ou de cafétéria entrainera sa facturation 4 €**